

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 11 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SA PREFABOS IMPLANTEE A ABOS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n°1.

RAPPORT N° 2 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS AROBASE TRAVAIL TEMPORAIRE, IMPLANTEE A ARTIX, VIA LA SARL MONTEAGUDO

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS CLAVE, IMPLANTEE A MONT, VIA LA SCI MAXIMUS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

M. Jacques CLAVE ne prend pas part au vote.

RAPPORT N° 4 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS TISSAGE MOUTET, IMPLANTEE A ORTHEZ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS LIN DES PYRENEES, IMPLANTEE A MESPLEDE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

M. Régis CASSAROUMÉ ne prend pas part au vote.

RAPPORT N° 6 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONCLUE AVEC LA SARL ANDRE LAFONT, IMPLANTEE A ORTHEZ, POUR LE PROJET DEMETER, SANS INCIDENCE FINANCIERE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 6E A M. DUPLAA (DUPLAA PISCINE)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8 : SOUTIEN AU PROJET DE REALISATION DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS A LOYERS MODERES PAR CDC HABITAT A MOURENX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : PROPOSITION D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET D'UN SCENARIO DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALISE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT N° 10 : ADOPTION DU CONTRAT OPERATIONNEL DE MOBILITE (COM) - BASSIN DE MOBILITE LACQ-ORTHEZ_ BEARN DES GAVES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11 : MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCLO

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12 : CRECHE DU SOLEIL-LEVANT A LAGOR : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CCLO ET TORAY CARBON FIBERS EUROPE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CITE SCOLAIRE ALBERT CAMUS DE MOURENX ET LA MEDIATHEQUE DU MI[X]

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

RAPPORT N° 14 : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : ADOPTION DES AXES DE LA STRATEGIE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15 : FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LA VAPEUR PRODUITE PAR L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE MOURENX A SOBEGI

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

RAPPORT N° 16 : APPROBATION DE LA TROISIEME MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ORTHEZ SAINTE-SUZANNE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 81 voix pour et 2 abstentions (Mme Pierrette DOMBLIDES et M. Luis Miguel CONEJERO), du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17 : SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : ATTRIBUTION D'AIDES AU TITRE DE 2023

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

RAPPORT N° 18 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAUBOU, Pierrette DOMBLIDES, M. Christian LOMBART)

RAPPORT N° 19 : EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

RAPPORT N° 20 : BILAN SOCIAL ET RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES 2022

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

RAPPORT N° 21 : VERSEMENT D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 82 voix pour et 1 abstention (M. Francis GRINET), du rapport n° 21.

RAPPORT N° 22 : CLECT : REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

RAPPORT N° 23 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET PRINCIPAL

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, par 82 voix pour et une voix contre (M. Guy ROMAIN) du rapport n° 23.

RAPPORT N° 24 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE DECHETS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

RAPPORT N° 25 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE EUROLACQ 2

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

RAPPORT N° 26 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE N'HAUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

RAPPORT N° 27 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE LOUPIEN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

RAPPORT N° 28 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE LA GEULE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

RAPPORT N° 29 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET ANNEXE PAYS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

RAPPORT N° 30 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- LA PASSERELLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.



Le Président,

Patrice LAURENT